



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025 TENUE EN MODE HYBRIDE, LE 18 JUIN 2025

Membres présents : Maxime Bolduc – FQME, Jean-Luc Caillaud – Rando Qc, Claude Alexandre Carpentier – SFQ, Sébastien Gilbert-Corlay – Fédération Qc de Kite, Emmanuel Laferrière – CKQ, Guillaume Lamarre – Spéleo Qc, Marie-Christine Lessard – Québec Subaquatique, Natalie Matthon – Voile Qc, Jean-François Rheault – Vélo Qc

Membres absents : Eve-Marie Frappier – Cheval Qc

Invités : Julien Paque – EVQ, les candidat·e·s à un poste d'administrateur·trice

0. Ouverture de l'assemblée

Guillaume Lamarre, administrateur, souhaite la bienvenue aux membres et aux invité·e·s et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 03.

La présidente du Réseau plein air Québec, madame Camille Gagné-Raynald, souhaite la bienvenue aux membres et aux invité·e·s et présente les membres du conseil d'administration.

1. Vérification du quorum

Les membres présents forment le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée. Guillaume Lamarre déclare que l'assemblée est valablement constituée.

2. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Résolution AGA 2025-1

« Il est proposé que Guillaume Lamarre agisse à titre de président d'assemblée et Annick St-Denis à titre de secrétaire d'assemblée. Il est proposé que les mêmes personnes agissent à titre de président et secrétaire d'élection. »

proposée par : Natalie Matthon

appuyée par : Emmanuel Laferrière

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution AGA 2025-2

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »

proposée par : Jean-Luc Caillaud
appuyée par : Claude Alexandre Carpentier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 juin 2024

Résolution AGA 2025-3

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 juin 2024 tel que présenté. »

proposée par : Claude Alexandre Carpentier
appuyée par : Emmanuel Laferrière

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 septembre 2024

Résolution AGA 2025-4

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 septembre 2024 tel que présenté. »

proposée par : Julien Paque
appuyée par : Claude Alexandre Carpentier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Présentation du rapport annuel d'activités 2024-2025

La directrice générale fait une présentation du rapport annuel du RPAQ. Elle demande s'il y a des questions sur les dossiers et activités de la corporation depuis la dernière assemblée générale et dépose le rapport annuel.

7. Présentation des états financiers au 31 mars 2025

Emmanuel Laferrière, trésorier du RPAQ, présente le rapport de l'auditeur indépendant et les états financiers.

Résolution AGA 2025-5

« Il est proposé de :

- a) recevoir les états financiers de la corporation pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025; et
- b) de recevoir le rapport de l'auditeur indépendant sur ces états financiers. »

proposée par : Natalie Matthon
appuyée par : Jean-Luc Caillaud

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Nomination de l'auditeur·trice indépendant·e pour l'exercice 2025-2026

Résolution AGA 2025-6

« Il est proposé que la firme ASBL soit désignée comme expert-comptable du RPAQ pour l'année financière 2025-2026.

proposée par : Natalie Matthon
appuyée par : Claude Alexandre Carpentier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Élection des administrateur·trice·s

La directrice générale remercie le travail et l'implication de Camille Gagné-Raynauld, Natacha Lortie et Kim Lalanne au sein du CA du RPAQ.

Conformément à l'article IV-4.3 des Règlements généraux, un comité ad hoc du conseil d'administration a validé l'admissibilité des candidatures.

Le comité recommande toutes les candidatures déposées en date du 7 juin 2025 pour combler les trois (3) postes d'administrateur·trice·s.

Une élection étant nécessaire, les candidats·e·s disposent de deux minutes pour se présenter et expliquer leur motivation à siéger au sein du CA du RPAQ.

Un lien a été partagé par courriel avec les membres votants afin d'accéder à la plateforme de vote. Ils doivent voter pour trois (3) candidat·e·s. Les bulletins non conformes seront rejetés.

Après le dépouillement du vote, le président d'élection déclare Kim Lalanne élue par les membres. Un deuxième tour est nécessaire pour combler les deux autres postes. Après le deuxième vote, Marion Guignet et Jérémie Chiron-Escalier sont déclarés élus par les membres.

10. Varia

Aucune affaire nouvelle.

11. Levée de l'assemblée

Avant de déclarer la levée de l'assemblée, le président demande s'il y a des questions.

Les participant·e·s n'ayant plus de questions, et l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever la séance à 13 h 30.


Signature du président
Signature de la secrétaire